LOI HOGUET – LOCATION – 100 % E-learning

3 heures
120 € / pers

OBJECTIF(S) OPERATIONNEL(S)

A l'issue de l'action de formation, le ou la participant(e) sera capable de :

- Appliquer les règles de la loi HOGUET dans son activité

OBJECTIF(S) OPERATIONNEL(S)

Matérialiser les spécificités de la gestion locative immobilière.
Appréhender les techniques permettant d'assurer une gestion annuelle de son parc de location.
Mesurer les besoins permanents en compétences qu'exige la gestion locative immobilière.

PUBLIC

Gestionnaire de patrimoine, chargé de location, comptable en gestion locative.

PRÉREQUIS

Personne majeure et francophone.

MOYENS ET OUTILS PÉDAGOGIQUES DE L'ACTION DE FORMATION

Prise en compte des attentes et des besoins identifiés préalablement à l'action de formation.
Alternance d'apports théoriques, d'exercices pratiques et de partages d'expériences.

LIEU DE FORMATION

Cette formation se déroule à 100 % en distanciel grâce à une connexion avec votre ordinateur ou votre smartphone.
Assistance technique tout au long de la formation au 03 87 39 46 66

MODALITES ET DELAIS D'ACCES

Inscription via notre bulletin d'inscription : au minimum 15 jours avant le démarrage de la session
Si prise en charge par un OPCO : vous devez en faire la demande à votre OPCO un mois avant le démarrage de la session.

CONTACTS

Téléphone : 03 87 39 46 66
Mail : formationcontinue@moselle.cci.fr
Web : www.cciformation.org

ACCESSIBILITE

Tous nos sites répondent aux conditions d'accessibilité et sont desservis par les réseaux de transport urbain.
Le centre mobilisera les moyens adaptés au handicap avec les structures existantes.

Qualiopi processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes :
. ACTIONS DE FORMATION

PROGRAMME

Le vocabulaire lié à la gestion locative annuelle et les textes législatifs fondamentaux
Les mots clés en gestion locative immobilière.
Focus sur la Loi du 6 juillet 1989 tendant à améliorer les rapports locatifs.
Retour sur l'actualité juridique en immobilier : la loi Alur et ses impacts sur la gestion du locatif.

La vie du mandat et la vie du bail locatif
Mandant, mandataire, locataire, cautions : faire le lien et la distinction.
Appréhender le cadre juridique du mandat.
Maîtriser le cadre Juridique du bail locatif.
Focus sur l'état des lieux : principes, mise en place et réglementation.
Savoir réaliser des diagnostics et compléter ses annexes.
Introduction sur les obligations en matière d'assurance.

Les règles comptables de la gestion locative
Le principe de charges locatives et charges propriétaires.
Traiter la régularisation des charges.
Focus sur le principe d'augmentation de loyer.
Questions / réponses des participants en matière de comptabilité de la gestion locative.

Les spécificités de la gestion locative
Appréhender ses relations avec le Syndic.
Identifier le fonctionnement de la gestion saisonnière.
Retour sur la transaction immobilière dans le cadre de la gestion locative.

SUIVI ET EVALUATION DES RESULTATS

Document d'évaluation de satisfaction, test des acquis, attestation de présence, attestation de fin de formation individualisée.
Evaluation des acquis en cours de formation par des outils adaptés et communiqués en début de l'action de formation (exemples : quizz, exercices pratiques, …)

DISPOSITIONS PRATIQUES

Ouverture de la licence : 1 mois.

POUR ALLER PLUS LOIN

E-Learning - Loi Hoguet – Transaction Vente.
Le code de déontologie.